

**PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE SAINT-SÉBASTIEN**

Procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil municipal de Saint-Sébastien tenue le 5 septembre 2023 à 20h00, sous la présidence du maire, Monsieur Martin Thibert et à laquelle session étaient présents les conseillers messieurs Jonathan Bolduc-Dufour, Michel Bonneville et Francis Lamarre ainsi que mesdames Lyne Morin, Emmanuelle Prud'homme et Edith Lamoureux.

Également présente: Madame Laurie Verreault, directrice générale et greffière-trésorière

ORDRE DU JOUR

1. **OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE**
2. **LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**
3. **ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 1^{er} AOÛT 2023**
4. **AUTORISATION DE PAIEMENT DES COMPTES COURANTS**
 - 4.1 **DÉPÔT DES COMPTES MENSUELS**
5. **ADMINISTRATION GÉNÉRALE**
 - a) Demande d'autorisation de signature bancaire pour les comptes Desjardins et ajout d'un administrateur principal – Retrait de Joance Martin comme personne autorisée au compte
 - b) Demande d'emprunt temporaire en attente du dépôt du montant de la TECQ le 15 mars 2024
 - c) Dépôt des listes de documents pour destruction pour les années 2018-2019-2020-2021-2022-2023
 - d) Offre de service professionnel pour l'année 2024 – Cain Lamarre
 - e) Signature du contrat de travail de la directrice générale et greffière-trésorière
 - f) Participation à la formation ABC/DG de l'ADMQ par la directrice générale et greffière-trésorière et autorisation de dépense pour le déplacement
 - g) Commandite de 500,00 \$ au fond à destination spéciale de l'école Capitaine-Luc-Fortin (OPP)
6. **LOISIRS ET CULTURE**
 - a) Demande de budget de 500,00 \$ pour l'achat de boule disco pour les activités de patins à roulettes (à même le budget non-utilisé du baseball)
 - b) Demande d'achat d'un chauffe-terrasse pour les activités d'automne et d'hiver (avec le montant de 1000,00 \$ accordé par la députée)
7. **PROTECTION DES BIENS ET DE LA PERSONNE**
 - a) CAUCA - Autorisation de signature du contrat de service
8. **URBANISME ET MISE EN VALEUR DU TERRITOIRE**
 - a) Adoption du règlement 534 relatif à la taxation des contribuables bénéficiaires dans les travaux de nettoyage et d'entretien des branches 47 et 48 de la rivière du Sud
9. **ENVIRONNEMENT**

Aucun point à l'ordre du jour

10. HYGIÈNE DU MILIEU, TRANSPORT ET VOIRIE

- a) Offre de service pour le déneigement des stationnements municipaux saison 2023-2024 et 2024-2025 par Terrassement Bourgois – 7800,00 \$
- b) Demande d'achat pour du matériel d'aqueduc – 720,90 \$
- c) Octroi du contrat pour la réfection du pavage sur le rang Sainte-Marie

11. VARIA

- a) Rappel pour la soirée de patins à roulettes– 29 septembre 2023 de 18h00 à 20h30

12. COURRIER

13. QUESTIONS DE L'ASSISTANCE

14. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE : 20 H 34

1. OUVERTURE

M. Martin Thibert, maire, ouvre l'assemblée en souhaitant la bienvenue à tous.

2023-09-142 Il est proposé par Francis Lamarre, appuyé par Michel Bonneville et résolu à l'unanimité des conseillers présents, de débiter cette assemblée à 20h00. **ADOPTÉ**

2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

2023-09-143 Il est proposé par Edith Lamoureux, appuyé par Lyne Morin, et résolu à l'unanimité des conseillers présents, que l'ordre du jour soit accepté tel que présenté. Le varia demeure ouvert. **ADOPTÉ**

3. LECTURE ET ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 1^{ER} AOÛT 2023

CONSIDÉRANT que les membres du conseil ont individuellement pris connaissance du procès-verbal de la séance ordinaire du 1^{er} août 2023;

CONSIDÉRANT que les membres du conseil renoncent à la lecture du procès-verbal ;

EN CONSÉQUENCE :

2023-09-144 Il est proposé par Francis Lamarre, appuyé par Lyne Morin et résolu à l'unanimité des conseillers présents, d'adopter le procès-verbal du 1^{er} août 2023. **ADOPTÉ**

4. AUTORISATION DE PAIEMENT DES COMPTES COURANTS

COMPTES COURANTS

***** AU 5 SEPTEMBRE 2023 *****

ADMINISTRATION GÉNÉRALE

CAIN LAMARRE S.E.N.C.R.L	SERV. PROF. 31 MAI AU 28 JUILLET 23	\$1 467,60
OUELLETTE SUZANE	HONOR.PROF JUILLET 2023	\$581,00
MARCOUX MADELYN	HONOR. PROF ARCHIVES	\$6 151,16
F.Q.M.	SERVICE CONSULTANT AVRIL À JUIN	\$4 513,37
LE CODE DUCHARME INC.	ACCES ANNUEL CODE MUNICIPAL	\$104,63
DESJARDINS SERVICES DE CRÉDIT	COMMISSAIRE ASSERMENTATION	\$63,00
L'HOMME ET FILS INC.	EAU	\$7,25
FOND À DESTINATION SPÉCIALE - OPP	COMMANDITE	\$500,00

C.E.R.H.	QUOTE-PART FÉVRIER + JUILLET 2023	\$725,00
L'HOMME ET FILS INC.	CREDIT BOUTEILLE	(\$4,75)
DULUDE RENÉ	FRAIS DE DÉPLACEMENT	\$33,60

SÉCURITÉ PUBLIQUE

HYGIÈNE DU MILIEU - TRANSPORT VOIRIE

GARAGE STÉPHANE BELHUMEURE	KIT D'ESSIEUX + TEMPS	\$2 675,82
FNX INNOV INC.	PLANS ET DEVIS RANG STE-MARIE	\$2 543,25
B. FRÉGEAU & FILS INC.	MTÉE LAMOUREUX ASPH. RECYCLÉ	\$37 223,16
MOTOSPORT G. & L. ENR.	BOUGIE/FILTRE	\$21,82
SUPER SOIR VENISE	ESSENCE 41.787 L	\$71,00
SUPER SOIR VENISE	ESSENCE 36.8 L	\$62,55
SUPER SOIR VENISE	ESSENCE 36.5 L	\$62,01
L'HOMME ET FILS INC.	FIL TAILLE BORDURE ET SOUDEUSE	\$90,76
RÉGIE INTERMUNICIPALE A.E.P.H.V	QUOTE-PART EAU POTABLE 2/3	\$17 330,00
EUROFINS ENVIRONEX	ANALYSE D'EAU JUILLET 2023	\$119,57
ANDRÉ MÉTHÉ TRANSPORT INC	TEMPS PEPINE BONHOMME A EAU	\$298,94
L'HOMME ET FILS INC.	BOUCHON ENTRÉ D'EAU	\$3,66
PRONET	PRODUITS D'ENTRETIEN	\$273,77
TERRASSEMENT BOURGEOIS	TONTE DE GAZON VERS. 3/3	\$900,00
L'HOMME ET FILS INC.	SEMENCE GAZON 4 KG	\$52,82

LOISIRS ET CULTURE

L'HOMME ET FILS INC.	VERROU PORTE PAVILLON LOISIR	\$6,07
SHOP DE FOU	COURS 7 AOÛT AU 9 OCTOBRE 23	\$1 036,70
DESJARDINS SERVICES DE CRÉDIT	BOULES DISCO	\$363,03
TAMIE CAYA	PHOTOS SOUVENIR BASEBALL	\$360,00
MULTI VISIONS	CHANDAILS BASEBALL	\$254,09
CATHERINE HÉBERT	PHOTO BASEBALL (DÉPLACEMENT)	\$70,72
DESJARDINS SERVICES DE CRÉDIT	FRIANDISE GLACÉE BASEBALL	\$27,09
		77 988,69

2023-09-145 Il est proposé par Edith Lamoureux, appuyé par Lyne Morin et résolu à l'unanimité des conseillers présents, que les dépenses au montant total de 77 988,69 \$ soient autorisées pour le paiement des comptes courants tels que présentés. **ADOPTÉ**

4.1 DÉPÔT DES COMPTES MENSUELS

Les membres du conseil prennent acte de la liste des chèques émis en paiement des dépenses incompressibles telles que décrites au règlement 413.

Dépenses incompressibles – Règlement 413

COMPTES MENSUELS

REGLEMENT 413

HYDRO-QUÉBEC	CASERNE ET BIBLIO	\$146,97
HYDRO-QUÉBEC	PM-1	\$330,40
MRC DU HAUT-RICHELIEU	GMR SEPT 2023	\$7 260,28
GESTIM INC.	SERV.INSPECTION AOUT 2023	\$3 518,18
HYDRO-QUÉBEC	CENTRE COMMUNAUTAIRE	\$552,97
HYDRO-QUÉBEC	ÉLECT. ENSEIGNE NUMÉRIQUE	\$156,00
MINISTRE DU REVENU DU QUÉBEC	REMISES AOUT 2023	\$3 726,68
RECEVEUR GÉNÉRAL DU CANADA	REMISES AOUT 2023	\$1 330,18
UNIFOR	REMISES AOUT 2023	\$109,75
FINANCIÈRE MANUVIE	ASSUR. COLLECTIVE SEPT. 2023	\$753,55
TD WATERHOUSE CANADA INC	31Y8X05 - REMISE AOUT 2023	\$74,90
INDUSTRIELLE ALLIANCE GR	1816707265 REMISE AOUT 2023	\$64,76

SALAIRE DES EMPLOYÉS	ADMIN, VOIRIE ET PARC AOUT 2023	\$9 185,50
SALAIRE DES ÉLUS	AOUT 2023	\$3 686,56
	TOTAL	18 024,62

5. ADMINISTRATION GÉNÉRALE

A) DEMANDE D'AUTORISATION DE SIGNATURE BANCAIRE POUR LES COMPTES DESJARDINS ET AJOUT D'UN ADMINISTRATEUR PRINCIPAL – RETRAIT DE JOANCE MARTIN COMME PERSONNE AUTORISÉ AU COMPTE

2023-09-146 Il est proposé par Edith Lamoureux, appuyé par Lyne Morin et résolu à l'unanimité des conseillers présents,

QUE madame Laurie Verreault, directrice générale et greffière-trésorière, soit autorisé à signer les effets bancaires auprès des institutions financières dont la Municipalité est membre;

QUE madame Laurie Verreault, directrice générale et greffière-trésorière, soit désignée comme administrateur principal des comptes Desjardins;

QUE madame Joance Martin soit retirée des personnes autorisées auprès de Desjardins. **ADOPTÉ.**

B) DEMANDE D'EMPRUNT TEMPORAIRE EN ATTENTE DU DÉPÔT DU MONTANT DE LA TECQ LE 15 MARS 2024

CONSIDÉRANT que la Municipalité a adjudgé le contrat pour la réfection du pavage du rang Sainte-Marie;

CONSIDÉRANT que le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation a approuvé la programmation de la TECQ 2019-2023 de la Municipalité et qu'une somme de 800 060 \$ est prévue pour le pavage du rang Sainte-Marie;

CONSIDÉRANT que dans le cadre de la TECQ 2019-2024, la contribution du gouvernement du Québec ainsi que celle du gouvernement fédéral sont versées comptants;

CONSIDÉRANT qu'en vertu de l'article 1093 du Code Municipal, une municipalité peut décréter par résolution un emprunt temporaire pour le paiement des dépenses pour lesquelles le versement d'une subvention par le gouvernement ou l'un de ses ministres ou organismes est assuré et les contracter aux conditions et pour la période de temps qu'elle détermine;

2023-09-147 Il est proposé par Edith Lamoureux, appuyé par Michel Bonneville et résolu à l'unanimité des conseillers présents,

D'autoriser le maire et la directrice générale et greffière-trésorière à contracter un emprunt temporaire de 834 725 \$ pour et au nom de la Municipalité représentant 100 % de la somme à recevoir pour la TECQ 2019-2023;

QUE l'emprunt soit contracté à la Caisse Desjardins du Haut-Richelieu au taux préférentiel en vigueur, jusqu'à la réception de la contribution du gouvernement du Québec ainsi que celle du gouvernement fédéral;

D'autoriser le maire et la directrice générale et greffière-trésorière à signer pour et au nom de la Municipalité les documents nécessaires. **ADOPTÉ**

C) DÉPÔT DES LISTES DE DOCUMENTS POUR DESTRUCTION POUR LES ANNÉES 2018-2019-2020-2021-2022-2023

2023-09-148 Il est proposé par Francis Lamarre, appuyé par Jonathan Bolduc-Dufour et

résolu à l'unanimité des conseillers présents,

QUE le conseil à reçu la liste de documents pour destructions pour les années 2018-2019-2020-2021-2022-2023;

D'autoriser la destruction de ces documents. **ADOPTÉ**

D) OFFRE DE SERVICE PROFESSIONNEL POUR L'ANNÉE 2024 – CAIN LAMARRE

2023-09-149 Il est proposé par Lyne Morin, appuyé par Michel Bonneville et résolu à l'unanimité des conseillers présents,

D'accepter l'offre de service professionnel de Cain Lamarre qui offre une banque d'heures à un taux horaire réduit pour un total de 3000 \$ + frais et taxes pour 15 heures de consultations;

D'autoriser le maire et la directrice générale et greffière-trésorière à recourir aux services du cabinet Cain Lamarre à même la banque d'heures et au besoin, au service de consultation, pour la période du 1er janvier au 31 décembre 2024. **ADOPTÉ**

E) SIGNATURE DU CONTRAT DE TRAVAIL DE LA DIRECTRICE GÉNÉRALE ET GREFFIÈRE-TRÉSORIÈRE

2023-09-150 Il est proposé par Edith Lamoureux, appuyé par Lyne Morin et résolu à l'unanimité des conseillers présents,

QUE le conseil adopte le contrat de travail de la directrice générale et greffière-trésorière avec effet au 5 septembre 2023;

QUE le contrat de travail présenté aux élus soit signé par le maire, un témoin et la directrice général et greffière-trésorière. **ADOPTÉ**

F) PARTICIPATION À LA FORMATION ABC/DG DE L'ADMQ PAR LA DIRECTRICE GÉNÉRALE ET GREFFIÈRE-TÉSORIÈRE ET AUTORISATION DE DÉPENSE POUR LE DÉPLACEMENT

2023-09-151 Il est proposé par Lyne Morin, appuyé par Jonathan Bolduc-Dufour et résolu à l'unanimité des conseillers présents,

QUE la directrice générale soit autorisée à participer à la formation ABC/DG de l'ADMQ;

QUE les frais de déplacement seront assumés par la Municipalité;

QUE les frais d'hébergement, de formation et de repas seront assumé par l'ADMQ. **ADOPTÉ**

G) COMMANDITE DE 500,00\$ AU FOND À DESTINATION SPÉCIALE DE L'ÉCOLE CAPITAINE-LUC-FORTIN (OPP)

CONSIDÉRANT que la Municipalité souhaite soutenir les enfants de Saint-Sébastien;

2023-09-152 Il est proposé par Francis Lamarre, appuyé par Jonathan Bolduc-Dufour et

résolu à l'unanimité des conseillers présents,

QU'une commandite au montant de 500,00\$ soit attribuée au fond à destination spéciale de l'école Capitaine-Luc-Fortin. **ADOPTÉ.**

6. LOISIRS ET CULTURE

A) COMMANDITE DE 500,00\$ POUR L'ACHAT DE BOULE DISCO (LUMIÈRE DE PLAFOND) POUR LES ACTIVITÉS DE PATINS À ROULETTE

2023-09-153 Il est proposé par Francis Lamarre, appuyé par Édith Lamoureux et résolu à l'unanimité des conseillers présents,

QUE la Municipalité budget de 500,00\$ utilisé à même le budget non utilisé de baseball soit autorisé pour l'achat de lumière de plafond pour les activités de patins à roulette.
ADOPTÉ.

B) DEMANDE D'ACHAT D'UN CHAUFFE-TERRASSE POUR LES ACTIVITÉS D'AUTOMNE ET D'HIVER

CONSIDÉRANT que la Municipalité a reçu une subvention de 1000,00\$ accordé par la députée;

2023-09-154 Il est proposé par Francis Lamarre, appuyé par Michel Bonneville et résolu à l'unanimité des conseillers présents,

QUE la municipalité autorise l'utilisation du budget de 1000,00\$ pour l'achat d'un chauffe-terrasse pour les activités d'automne et d'hiver.

7. PROTECTION DES BIENS ET DE LA PERSONNE

A) CAUCA – AUTORISATION DE SIGNATURE DU CONTRAT DE SERVICE

CONSIDÉRANT que la Municipalité désire octroyer le mandat de la gestion des appels 9-1-1 à l'intérieur de son territoire ou de parties de territoires de toutes municipalités désignées par la Municipalité à CAUCA;

2023-09-155 Il est proposé par Lyne Morin, appuyé par Francis Lamarre et résolu à l'unanimité des conseillers présents,

QUE la Municipalité mandate CAUCA pour répondre aux appels 9-1-1 ainsi que de désigner l'entreprise CAUCA comme étant le fournisseur de services 9-1-1 sur le territoire de la Municipalité.

QUE la Municipalité autorise Laurie Verreault à signer, pour et au nom de la Municipalité, l'entente relative à la gestion des appels 9-1-1 avec l'entreprise CAUCA, et

ce, pour une durée de cinq (5) ans.

QUE la Municipalité transmette copie de la présente résolution à CAUCA. ADOPTÉ.

8. URBANISME ET MISE EN VALEUR DU TERRITOIRE

A) ADOPTION DU RÈGLEMENT 534 RELATIF À LA TAXATION DES CONTRIBUABLES BÉNÉFICIAIRES DANS LES TRAVAUX DE NETTOYAGE ET D'ENTRETIEN DES BRANCHES 47 ET 48 DE LA RIVIÈRE DU SUD

CONSIDÉRANT que le code municipal permet au conseil municipal de Saint-Sébastien d'adopter un règlement décrétant une taxe spéciale pour pourvoir au remboursement d'une facture payée à la MRC du Haut-Richelieu pour les travaux de nettoyage et d'entretien des branches 47 et 48 de la rivière du Sud à savoir;

Facture CRF2300339, Branches 47 et 48 de la rivière du Sud, au montant de 62 316,06 \$.

CONSIDÉRANT que l'avis de motion a été donné en assemblée régulière en date du 1^{er} août 2023;

EN CONSÉQUENCE :

2023-09-156 Il est proposé par Edith Lamoureux, appuyé par Michel Bonneville et résolu à l'unanimité des conseillers présents,

QUE la municipalité adopte le règlement numéro 534 relatif à la taxation des contribuables bénéficiaires dans les travaux d'entretien des branches 47 et 48 de la rivière du Sud. ADOPTÉ.

9. ENVIRONNEMENT

10. HYGIÈNE DU MILIEU, TRANSPORT ET VOIRIE

A) OFFRE DE SERVICE POUR LE DÉNEIGEMENT DES STATIONNEMENTS MUNICIPAUX SAISON 2023-2024 ET 2024-2025 PAR TERRASSEMENT BOURGEOIS – 7800,00\$

CONSIDÉRANT que la Municipalité à reçu une offre de service pour le déneigement des stationnement municipaux pour la saison 2023-2024 et 2024-2025;

CONSIDÉRANT que l'offre de service comprend le dégagement du stationnement du bureau municipal, du pavillon des loisirs, du garage municipal, du centre communautaire, de la station de pompage sur la route 133 ainsi que de la caserne de pompier et le stationnement situé devant;

CONSIDÉRANT l'offre de service reçu de la part de Terrassement Bourgeois est au montant de 7800,00 \$ plus taxes;

EN CONSÉQUENCE :

2023-09-157 Il est proposé par Francis Lamarre, appuyé par Jonathan Bolduc-Dufour et résolu à l'unanimité des conseillers présents,

QUE la Municipalité octroi le contrat à Terrassement Bourgeois pour le déneigement des stationnement municipaux pour la saison 2023-2024 et 2024-2025 au montant de 7800,00 \$ plus taxes. ADOPTÉ.

B) DEMANDE D'ACHAT POUR DU MATÉRIEL D'AQUEDUC – 720,90 \$

2023-09-158 Il est proposé par Michel Bonneville, appuyé par Jonathan Bolduc-Dufour et résolu à l'unanimité des conseillers présents,

QUE la Municipalité autorise la dépense de 720,90\$ pour l'achat de matériel d'aqueduc.
ADOPTÉ.

C) OCTROI DE CONTRAT POUR LA RÉFECTION DU PAVAGE SUR LE RANG SAINTE-MARIE

CONSIDÉRANT que suite à l'appel d'offres public via le Système électronique d'appel d'offres SEAO, portant le numéro d'avis 2301179, et ce, pour des travaux de réfection du pavage sur le rang Sainte-Marie;

CONSIDÉRANT la séance d'ouverture de soumissions qui a eu lieu le 5 septembre 2023, dans le cadre de l'appel d'offre public 2301179;

CONSIDÉRANT que 5 entreprises ont déposé une soumission dans les délais requis avant 10h00 le 5 septembre 2023, soit;

Nom de l'entreprise	Montant (incluant les taxes)
Pavage 360 Inc.	665 919,45 \$
J.A Beaudoin Construction Limitée	723 017,13 \$
MSA Infrastructures Inc.	727 778,82 \$
Pavage Axion Inc.	774 012,84 \$
Construction Techroc Inc.	823 327,01 \$

CONSIDÉRANT qu'après une étude et analyse des soumissions, chacune d'elles s'avèrent conformes;

CONSIDÉRANT la recommandation de la firme d'ingénieurs FNX-INNOV;

EN CONSÉQUENCE :

2023-09-159 Il est proposé par Jonathan Dufour-Bolduc, appuyé par Edith Lamoureux et résolu à l'unanimité des conseillers présents,

QUE le conseil accepte les soumissions reçues;

QUE le conseil octroie le contrat à l'entreprise Pavage 360 Inc., le plus bas soumissionnaire jugé conforme, pour l'exécution des travaux de réfection du pavage sur le rang Sainte-Marie conformément aux documents d'appels d'offres publiés et à la soumission déposée, au montant de 665 919,45 \$ incluant les taxes;

QUE les dépenses soient financées par le programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec 2019-2024 (TECQ)

11. VARIA

A) RAPPEL POUR LA SOIRÉE DE PATINS À ROULETTE – 29 SEPTEMBRE 2023

12. COURRIER

13. QUESTIONS DE L'ASSISTANCE

14. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

2023-09-160 L'ordre du jour étant épuisé, il est proposé par Michel Bonneville, appuyé par Jonathan Bolduc-Dufour et résolu à l'unanimité des conseillers présents, que cette assemblée soit levée à 20H34. ADOPTÉ.

Martin Thibert,
Maire

Laurie Verreault,
Directrice générale et greffière-trésorière

Je, Martin Thibert, Maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

Martin Thibert,
Maire